

## Les galeries d'art et les subventions gouvernementales

Lawrence Sabbath

Volume 32, Number 130, March–Spring 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/53898ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

### ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Sabbath, L. (1988). Les galeries d'art et les subventions gouvernementales. *Vie des arts*, 32(130), 40–43.



# LES GALERIES D'ART ET LES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

*Lawrence Sabbath*

De gauche à droite:  
Alan, Eric, Gertrude  
et Walter Klinkhoff.

Unique en son genre, le programme mis sur pied par le Gouvernement du Québec pour encourager les galeries d'art contemporain à exposer et promouvoir le travail des jeunes artistes québécois dans la province fait l'objet d'une attention croissante. Et pour cause: ce Programme de mise en marché de l'art (Partie 1: Expositions), dernier-né de la Direction des Arts Visuels des Musées et des Bibliothèques du ministère des Affaires Culturelles, modifie de manière radicale la perception habituelle du fonctionnement des galeries commerciales.

Les critères d'admissibilité sont formels: la galerie doit avoir existé depuis trois ans, ou son directeur, témoigner de trois ans d'expérience dans un domaine pertinent de l'art. De son côté, le gouvernement fournit, jusqu'à concurrence de dix mille dollars par an, la moitié du montant total du budget présenté par la galerie pour chacune des expositions que cette dernière se propose de monter. Un jury impartial, désigné par le Gouvernement et composé de trois membres, sélectionne les galeries et détermine la part exacte de subvention



que la galerie doit réserver à chaque manifestation. Les subsides – un maximum de dix mille dollars par galerie – arrivent l'été, juste avant que commence la saison d'exposition des artistes retenus par l'établissement, situation qui fait honneur au courage de maintes petites galeries.

Les interviews menées auprès de treize galeries montréalaises, qui se vouent exclusivement à l'art québécois contemporain ou s'y consacrent à l'occasion, et ont bénéficié de subventions une ou plusieurs fois, mettent en évidence un sentiment presque unanime de satisfaction et de reconnaissance à l'égard du programme qui leur est adressé. On note, certes, des opinions plus ou moins favorables quant au fait d'attribuer des deniers publics à des entreprises à caractère commercial, et il

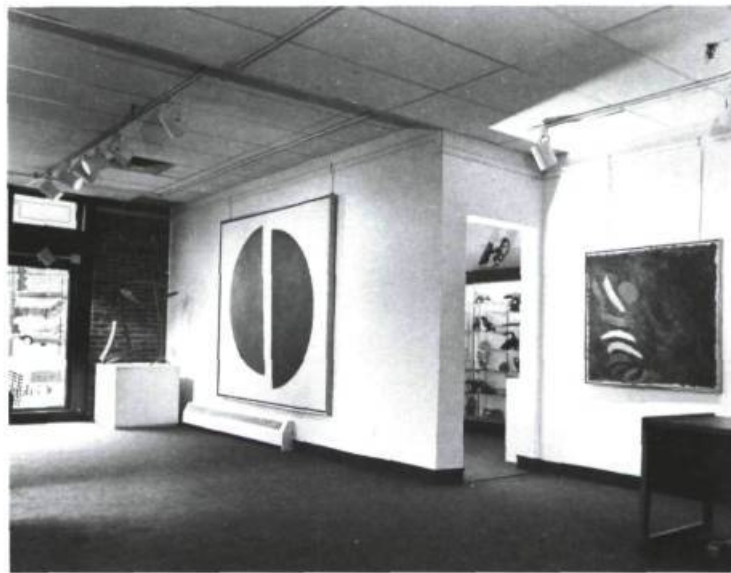
(Samuel Lallouz). «Absolument essentiel: cela nous permet de produire les catalogues nécessaires» (Aubes 3935). «Prête main-forte aux galeries commerciales tributaires des jeunes artistes; c'est également une forme d'accréditation que le Gouvernement donne à la galerie» (Treize). «La possibilité, pour l'artiste, de communiquer son message et de connaître la réaction du public» (Daniel). «Permet à la galerie de consentir à l'artiste le répit dont il a besoin, de créer et d'envoyer à l'extérieur des affiches en couleur» (Elca London).

Les autres galeries qui considèrent le programme comme avantageux partagent, elles aussi, ce point de vue: «Une excellente façon d'appuyer les jeunes artistes, car la galerie constitue leur meilleur véhicule» (Noctuelle). «Allège les frais de publicité et de transport et,

Certains jugent cette limite arbitraire ou impropre, d'autres, par contre, l'estiment raisonnable, d'autres encore tiennent toute restriction pour irritante.

Aubes et Palardy pensent que dix mille dollars, «c'est assez pour le moment». Stewart, pour sa part, «n'exposerait pas davantage d'artistes même si les subventions étaient plus substantielles», et Daniel «apprécierait que l'on reconsidère ce plafond, mais pas au détriment d'autres galeries.»

Pour d'autres, plus d'argent signifierait des catalogues et des déplacements, peut-être des expositions en plus grand nombre et une commercialisation accrue dans tous les secteurs. Selon Esperanza, le chiffre actuel pourrait être porté à douze mille dollars par galerie; selon Noctuelle, à dix-huit mille et, selon la Galerie Treize, à vingt



Galerie Elca London  
(Phot. Jack Markow)

ne manque pas non plus de suggestions préconisant d'étendre le programme à tous les artistes canadiens, jeunes et moins jeunes, d'adopter une ligne de conduite moins rigide et d'augmenter le financement, d'accorder des subventions à long terme et même d'octroyer des subsides non conditionnels, que la galerie affecterait selon ses priorités.

Il est aisé d'imaginer que ce programme enchante les galeries. A preuve, ces quelques commentaires éloquentes: «Sensationnel!» (Don Stewart). «Un outil indispensable, qui fait de nous les tenants d'une nouvelle génération d'artistes et de collectionneurs» (Michel Tétreault). «Nous aide à intervenir concrètement dans la stabilisation et la consolidation du marché en ce qui concerne l'art contemporain»

par conséquent, double la portée de nos objectifs» (Graff). «Important pour notre budget global, puisque nous ne demandons pas aux artistes de contribuer aux vernissages; la subvention me dispose donc à miser davantage sur les artistes» (Frédéric Palardy). «Nous permet de faire des invitations et de la publicité» (Esperanza). «Une aide considérable pour l'art contemporain, d'autant que la demande est forte cette année» (Yahouda J. Meir). Et, si l'on s'en rapporte à Walter Klinkhoff: «En matière de subvention, celle-ci est de poids. C'est donc une formule plutôt profitable; même si, pour l'artiste, ce n'est pas le Prix Nobel, cela représente malgré tout un pas vers la consécration de son art.»

Les avis diffèrent du tout au tout quant au plafond de dix mille dollars.

mille. D'après Graff, «rien ne suffirait jamais, car il y aurait encore tant à faire; une hausse de cinq pour cent par an, à titre d'indexation au coût de la vie, pourrait convenir.»

Dans quelle position ces galeries se trouveraient-elles advenant que le programme soit suspendu? Si l'on se fonde sur les réponses à cette question, le financement assuré par le Gouvernement paraît bien être le facteur qui détermine l'appui qu'une galerie peut apporter à l'art contemporain de nos jeunes artistes québécois, encore que personne n'ait accepté cette interprétation des faits.

Bien que la plupart des galeries aient affirmé qu'elles continueraient à exposer les œuvres d'art contemporain de jeunes artistes québécois même sans subvention, quelques autres ont dé-





Galerie 13  
(Phot. Richard-Max Tremblay)

claré sans détour qu'elles auraient alors de sérieuses difficultés: «C'est l'impasse. Une galerie est une entreprise commerciale qui serait censée voler de ses propres ailes, mais l'espace mural est coûteux et, pour survivre, j'ai besoin de ces aumônes» (Daniel). «Il nous faudrait, dans ce cas, réduire les risques et, partant, le nombre de ces expositions» (Meir, Noctuelle, Palardy). «Cela impliquerait une diminution des chances d'exposer pour les jeunes artistes dont la carrière justement débute» (Treize). «Le programme est un maillon dans une chaîne, il n'est donc pas superflu» (Michel Tétreault). «Ces dix mille dollars en valent vingt mille en terme de vente, et je ne pourrais faire connaître ces artistes si je ne les avais pas». (Aubes).

«La subvention, de dire Klinkhoff, n'est pas vitale pour nos activités, et nos requêtes sont modestes. C'est agir un peu à notre corps défendant, car si une galerie ne peut vivre sans subventions, peut-être ne devrait-elle pas exister. Par principe, je ne crois pas qu'un établissement privé devrait mettre chapeau bas devant le Gouvernement; mais il est possible que nous n'ayons



Galerie Aubes 3935  
Vue de l'exposition de Francine Larivée.



pas suffisamment de vigueur intellectuelle pour refuser.»

La période de trois ans requise pour l'admissibilité d'une galerie est l'un des points les plus contestés du programme. Néanmoins, à quelques exceptions près, les galeries souscrivent à cette condition et en défendent énergiquement le bien-fondé, ayant la ferme conviction que ce temps est nécessaire pour passer le cap des problèmes administratifs et artistiques que pose la gestion efficace et solide d'une galerie.

«On ne peut se dispenser de ces trois ans si l'on veut écarter les brasseurs d'affaires sans scrupules», d'avertir Daniel et, comme le souligne London: «C'est très agréable de recevoir une subvention; encore faut-il être dans les affaires pour être autorisé à en bénéficier.» Tétreault trouve cette exigence

Esperanza avance une opinion plus extrême: «Être établi, c'est déjà quelque chose, et on ne devrait imposer aucune contrainte quant aux années d'existence de la galerie; ce qui importe, c'est ce que cette galerie est en mesure d'offrir». Stewart désapprouve, lui aussi, cette «restriction, d'autant plus que les nouvelles galeries sont généralement plus enclines à exposer des artistes plus jeunes et de carrière plus récente que les galeries bien implantées.»

Des modifications au programme ont été suggérées par un bon nombre de galeries. Les unes sont secondaires, d'autres vont droit au cœur du programme; certaines, même, visent à changer carrément l'orientation et la nature des objectifs recherchés.

«La présence physique de ministres aux vernissages est une nécessité ins-

contemporain» (Aubes).

Stewart exprime l'idée qu'«il ne faudrait pas fixer la moindre directive en ce qui a trait à la subvention; nous devrions décider nous-mêmes de l'affectation de la somme reçue, de sorte que si, ultérieurement, nous voulons intégrer un autre artiste dans notre planification, nous soyons en mesure de le faire; cette liberté d'action est importante.»

Meir s'engage plus loin encore: «Il devrait y avoir une subvention s'élevant, disons, à trois mille dollars, versés sans condition, et dont l'usage n'aurait pas à être justifié. Cet argent pourrait servir à des projets spéciaux que la galerie soumettrait et qu'un jury gouvernemental transmettrait.»

Enfin, pour reprendre les mots de Graff, «ce serait une vision très réaliste



Galerie Michel Tétreault Art Contemporain  
(Phot. Pierre Denault)

«normale, sinon n'importe qui pourrait se lancer dans le commerce de l'art dans le seul but d'obtenir la subvention.» De son côté, Lallouz fait remarquer que «si les galeries sont sérieuses, elles seront d'accord sur ces trois ans». Palardy, quant à lui, constate que «c'est un baromètre pour les jeunes galeries». Pour la Galerie Treize, «c'est tout à fait normal» et, de l'avis de Meir, «c'est logique et c'est un bon critère». Pour Aubes, l'importance de cette norme est de «faire valoir une certaine période de formation» et, pour Klinkhoff, «cela a du sens.»

Trois galeries montrent une attitude nettement divergente à ce sujet. Noctuelle allègue qu'«un an suffirait à une galerie pour prouver qu'elle peut monter de bonnes expositions et s'est acquis l'appui de la collectivité.»

tante et créerait l'événement médiatique dont nous avons besoin» (Daniel). «Le programme devrait être ouvert à tous les artistes canadiens, jeunes et moins jeunes, novices et confirmés» (London). «Tous les artistes québécois devraient être admissibles; il naîtrait ainsi une fusion, une confrontation aussi intéressante et primordiale pour les collectionneurs que pour le public» (Tétreault). «Le programme devrait être appliqué à long terme et à tous les artistes, car c'est une sorte d'injustice que d'oublier les artistes des années soixante; en outre, il y a danger qu'il soit vu uniquement comme une assistance aux galeries en déficit et aux jeunes artistes dont la situation est précaire» (Palardy). «Une augmentation du budget gouvernemental favoriserait un plus grand nombre de galeries d'art

que de permettre à la galerie de prélever vingt pour cent de la subvention pour solder les dépenses relatives à l'emploi de secrétaires ou d'autres salariés, car ce que nous faisons actuellement, c'est financer les sociétés de publicité et de transport, et les frais reliés à notre propre personnel ne sont absolument pas pris en considération dans les coûts d'exposition.»

Le budget gouvernemental alloué à ce programme est grimpé à cent cinquante mille dollars au cours des cinq dernières années. Quoiqu'il s'agisse d'un montant modeste, d'un geste symbolique, comparativement à d'autres programmes en vigueur et financés plus largement, celui-ci semble bien être en passe de réaliser ses principales visées. ■

(Traduction de Laure Muszynski.)